

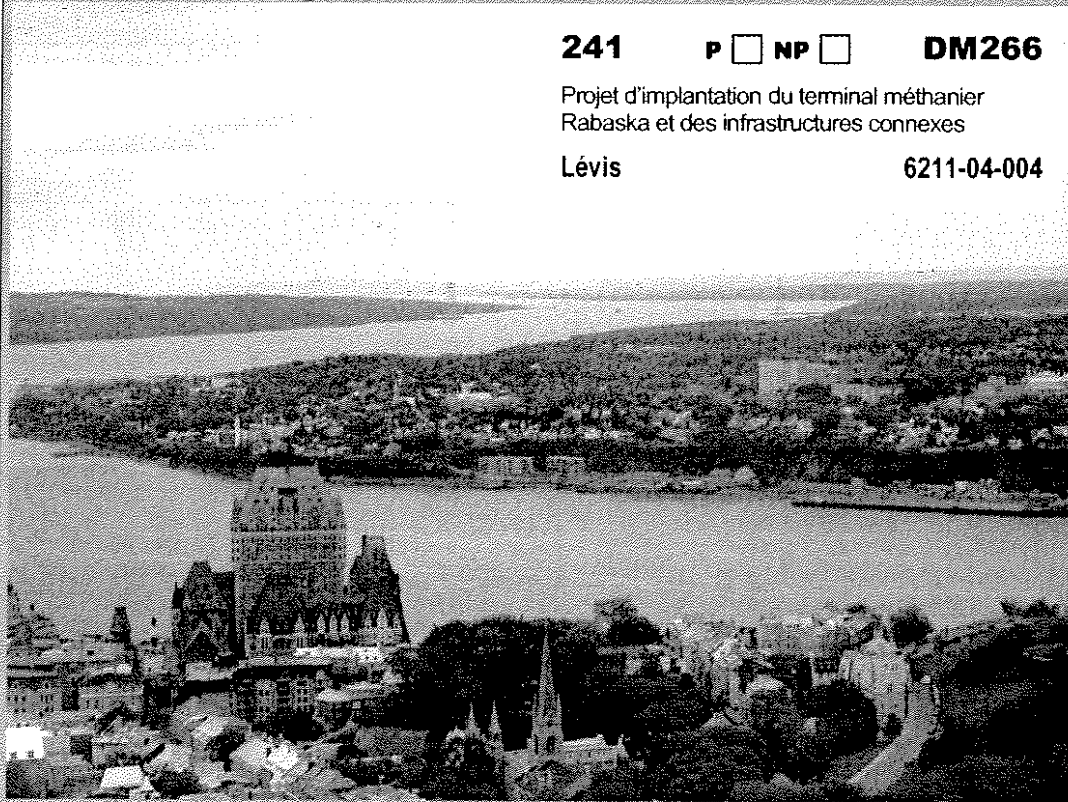
Un site **UNIQUE AU MONDE** patrimoine collectif des québécois à protéger

**241** P  NP  **DM266**

Projet d'implantation du terminal méthanier  
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004



le FLEUVE ST-LAURENT, sa navigation de plaisance et de transport, **UNIQUE** porte d'entrée maritime vers Québec, Montréal et les Grands Lacs

... ses **RIVES** aux agréables secteurs **résidentiels** **habités** actuellement et depuis des générations

... sa **ZONE VERTE PERMANENTE** protégée pour nous et les générations futures par la **LOI DE PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES**

... ses **SITES** patrimoniaux et historiques, sa route des plus beaux villages et leur attrait touristique de valeur inestimable

Photo prise de l'Observatoire de la Capitale - juin 2006

**NOTRE DROIT DE VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN**  
enchâssé dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et **NOTRE SÉCURITÉ** à protéger

Mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

**PROJET RABASKA**  
**DE LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RABASKA :**  
**IMPLANTATION D'UN PORT ET D'UN TERMINAL MÉTHANIER À LÉVIS**

Présenté par :       Annie Lord      

Date :       22 janvier 2007

# Comment rédiger un mémoire (disponible sur le site internet du BAPE)

Le présent document a été conçu à titre indicatif. Il s'agit d'un outil d'aide à l'élaboration d'un mémoire.

## RABASKA

### ***1. Présentez-vous\*!***

- Citoyen
- Groupe de citoyens
- Municipalité locale ou municipalité régionale de comté (MRC)
- Organisme
- Entreprise
- Autre, précisez \_\_\_\_\_

\*Le mémoire sera rendu public et diffusé dans les centres de consultation et dans le site Internet du BAPE; par conséquent il est important de s'en tenir aux seuls renseignements personnels utiles à l'argumentation développée dans le mémoire. Les renseignements tels que l'adresse et les numéros de téléphone doivent être fournis sur une page distincte.

Le mémoire doit être rédigé dans le respect des autres participants. Il ne doit pas comporter de propos pouvant porter atteinte à la dignité, à l'honneur, à la réputation ou à la vie privée des personnes.

Si le mémoire est volumineux, il est suggéré de l'accompagner d'un résumé d'une page.

### **2. Pourquoi vous intéressez-vous à ce projet? En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie ?**

**Les installations se trouveraient à moins de 2 kilomètres de mon domicile, transformant ainsi un milieu de vie paisible et agricole en zone industrielle avec les conséquences (bruit, éclairage, circulation, etc.) qui en découlent.**

### **3. Ce projet est-il acceptable dans le milieu ? Pourquoi?**

**Non, pour les raisons déjà mentionnées. De plus, ce projet ne rencontre pas les critères d'acceptation du milieu social. Une majorité de la population s'est mobilisée dès le début contre le projet Rabaska, et continue de s'y opposer malgré le peu de moyens financiers et autres. Bien sûr, c'est David contre Goliath, mais le peu de moyens doublé de la ténacité des opposants démontrent bien la non acceptation sociale du projet. Les citoyens investissent bénévolement temps et argent dans cette lutte, sans parler du stress et des inquiétudes qu'ils vivent affectant ainsi leur santé physique et mentale.**

Aussi, les citoyens se sentent méprisés par le promoteur qui, dès le début, avait annoncé l'importance de l'acceptation sociale pour la tenue du projet.

4. L'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu ? Pourquoi ?

Non, pour toutes les raisons déjà mentionnées.

5. Selon vous, y a-t-il des éléments de ce projet qui devraient être modifiés ? Lesquels et comment ?

Le site est totalement inapproprié : trop près d'une forte densité de population, sans parler du fait que c'est en face de l'Île d'Orléans et à l'entrée de Québec, respectivement patrimoine mondial et capitale nationale.

Le Québec est un territoire vaste, assez grand pour que ce projet s'implante ailleurs, sans qu'un tel site soit sacrifié. Avec de la vision et de la volonté, il y aurait certainement moyen de le faire ailleurs.

6. Selon vous, ce projet devrait-il être autorisé ? Pourquoi ?

Non, pour l'ensemble des raisons déjà mentionnées.

7. Avez-vous d'autres suggestions ?

*Non, j'ai rédigé ce court mémoire avec mon cœur et je souhaite que vous soyez éclairés dans vos recommandations. Merci de votre attention!*